

Gestion responsable des forêts bellerines



De g. à d. Hervé Zuchuat, Mirko Veillet, Cédric Bernard, Étienne Laurençon (de l'entreprise Airenace à Evionnaz) - sur la photo, il manque encore Daniel Huwyler, Damien Colombari, Valérian Mayor et Jean-François Rochat.



Coupe d'arbres derrière la Servannaz par le Service des forêts

La commune bellerine, troisième commune la plus grande du canton, compte 1290 hectares de surface forestière s'étendant depuis le Rhône jusqu'à environ 1700 mètres d'altitude et délimitées par le Courset d'un côté et la Gryonne de l'autre.

Présentation du Service

Le Service des forêts bellerin, sous les ordres du Municipal Pierre-Yves Rapaz, fort de sept collaborateurs, est composé de: Jean-François Rochat, garde-forestier et chef de Service - Hervé Zuchuat, contremaître forestier - Cédric Bernard, forestier débardeur - Mirko Veillet, forestier bûcheron - Daniel Huwyler, forestier bûcheron - Damien Colombari, apprenti en troisième année et Valérian Mayor, apprenti en première année.

Bex est une commune boisée, mais pas d'inquiétude, cette dernière, certifiée FSC depuis 2007, gère ses espaces naturels de manière responsable. Pour la Cité du sel, 5000 m³ de bois sont autorisés à être coupés chaque année. Ce volume représente l'accroissement annuel des forêts bellerines. En gros, le Service des forêts ne coupe que les intérêts de la forêt sans en faire diminuer son capital. Il favorise également, dans la majeure partie des cas, le rajeunissement naturel comme

l'exige la certification FSC. Il est aussi possible d'avoir recourt au rajeunissement artificiel pour accélérer le processus dans des endroits stratégiques comme lors de glissements de terrains.

Commercialisation du bois

Lorsque l'on parle de bois, il existe trois catégories principales: le bois d'œuvre pour les professionnels (1), le bois de chauffage en stère pour les privés (2) et le sous-produit que l'on trouve sous forme de plaquettes pour le chauffage central des bâtiments communaux et quelques bâtiments privés (3). D'ailleurs, dès 2015, le futur Collège de la Servannaz et, à l'avenir, d'autres bâtiments useront du chauffage à plaquettes. Pour chiffrer la consommation de bois des Bellerins, environ 350 stères de bois sont fournies annuellement à la population. Même si les Bellerins consomment toujours plus de bois, ces chiffres sont plutôt en diminution, notamment à cause de la concurrence qui définit parfois des prix inférieurs au prix de revient.

Activités

Durant une année normale, sans catastrophes naturelles, le Service des forêts ne chôme pas. Dès janvier et jusqu'en mars il est en charge de l'explo-

tation forestière. D'avril à mai, de la fabrication de bois de feu et de la plantation. En été, entre juin et août, le service gère les soins culturaux et recommence ensuite l'exploitation forestière de septembre à décembre.

Mais le Service des forêts doit aussi gérer des activités diverses. Côté manifestations on retrouve la journée de la forêt, un rendez-vous bisannuel du mois de septembre ; rencontre qui aura d'ailleurs lieu en 2015. Il y a aussi la traditionnelle vente de sapins de Noël durant le mois de décembre. Entre la coupe, la fourniture des branches pour les couronnes de l'Avent et la distribution à la place du Marché, cela demande une quinzaine de jours de travail à toute l'équipe du Service des forêts. Il y a également le 1^{er} août à s'occuper avec la gestion des feux de Bex et de ses hameaux.

Le Service des forêts a aussi, pour une partie, l'entretien des alpages: il est soumis à la loi sylvo-pastorale qui l'oblige à séparer les forêts des pâturages par la pose de clôtures; les clôtures posées par ce service représentent 20% de la totalité des clôtures de pâturages situées sur la commune de Bex. Le Service des forêts entretient, en plus, les sentiers pédestres en y intervenant, un mois durant, dès la fin juillet. Il s'occupe du fauchage,

du piochage, de la sécurisation du balisage, etc. En plus de gérer les forêts de la commune de Bex, il déborde légèrement sur Savatan, Dailly et Dufour. Ces zones représentent une surface de 161 hectares. Dans le cahier des charges du garde-forestier Jean-François Rochat, environ 800 heures de tâches étatiques sont à comptabiliser dans son emploi quotidien; un travail tant de martelage que de surveillance sanitaire, police forestière, gestion des forêts de Lavey, contact et information avec les propriétaires de forêts privées sur les Communes de Bex et Lavey, etc., le tout en étroite collaboration avec l'inspectrice des forêts, Diane Morattel.

Les forêts de Bex sont donc entre de bonnes mains, notons aussi qu'il s'agit d'espaces multifonctionnels allant de la protection à la production en passant par le social et le paysage. La commune met à disposition tous les moyens nécessaires, outils et véhicules, pour travailler de manière rationnelle. De plus, depuis 2013 est à noter un rapprochement des Services des forêts et ceux des travaux et jardins pour une meilleure efficacité au sein de la commune.

Texte et photo: Z. Gallarotti